

Image not found or type unknown



## Liquidation commerce ei tenu depuis 2 ans

Par **abeille 42**, le **27/11/2016** à **17:04**

**BONJOUR marque de politesse** [smile4]  
Je suis commerçant mes biens personnels sont protégés  
du notaire aujourd'hui je vais déposer une liquidation déjà 2 ans  
impayé plus de trésorerie pro ou personnelle  
combien de temps faut-il après le moment du dépôt  
pour convocation j'ai perdu mes agréments de journaux  
qui m'ont fait perdre beaucoup de clients  
maintenant c'est les jeux  
merci encore